



PLAN D'ACTION DÉPARTEMENTAL DE RESTAURATION DE LA SÉCURITÉ DU QUOTIDIEN



Parce que l'on ne protège bien que ce que l'on connaît bien, j'ai voulu que dans chaque département, au plus près des réalités locales, des actions ciblées soient pensées et menées pour lutter plus efficacement contre cette délinquance qui empoisonne la vie des Français.

Parce que l'on ne protège bien que ce que l'on connaît bien, j'ai voulu que dans chaque département, au plus près des réalités locales, des actions ciblées soient pensées et menées pour lutter plus efficacement contre cette délinquance qui empoisonne la vie des Français.

Ces plans reposent donc sur une philosophie d'action à laquelle je crois : la subsidiarité. Dans notre État encore trop jacobin, elle est essentielle. Car Paris ne sait pas tout ! Ce n'est pas au ministre que je suis de dire quelle patrouille placer à tel carrefour : la sécurité du quotidien est d'abord une affaire de terrain.

J'ai choisi de faire confiance aux acteurs de terrain. Et ce choix était le bon.

Car sous l'autorité de chaque préfet, un travail exceptionnel et inédit a été réalisé, pour dresser, à travers des diagnostics territoriaux, une cartographie précise et complète de la délinquance, dans chaque département. Désormais, et à partir de cette cartographie, des actions ciblées vont être lancées. Elles seront nécessairement différentes selon les départements, mais elles devront être convergentes quant à l'objectif poursuivi : obtenir des résultats. Car c'est ce que les Français nous demandent.

Nous les obtiendrons. Car les préfets ont fait le choix de méthodes qui ont prouvé leur efficacité. C'est le renforcement de la présence et de la visibilité de nos forces de l'ordre, pour rassurer les citoyens et dissuader les délinquants. C'est la concentration des efforts sur les lieux les plus propices à la délinquance ou les profils les plus problématiques. C'est aussi l'action conjointe avec la Justice et la relation essentielle avec les Maires.

Ensemble, tous ces plans départementaux dessinent désormais comme un vaste plan de bataille au service d'une même exigence de fermeté : garantir l'ordre républicain, pour protéger tous les Français, où qu'ils résident. Être protégé : c'est le premier droit de chaque citoyen et donc le premier devoir de l'État. Je veux saluer tous les courageux du ministère de l'Intérieur qui dans chaque département mènent ce combat républicain, contre l'impunité et pour la sécurité des Français. Ils sont la fierté de notre ministère.

Bruno Retailleau

Ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur

LE PADRSQ DANS LE BAS-RHIN



Le plan d'action départemental de restauration de la sécurité du quotidien pour le Bas-Rhin (PADRSQ) vise à **lutter, de manière concrète et pragmatique, contre les phénomènes de délinquance et d'incivilités qui nuisent à la sécurité des habitants au quotidien.**

Le plan retient une **APPROCHE TERRITORIALISÉE** afin d'être présent "là où il faut et quand il faut" pour reconquérir l'espace public quand nécessaire.

UNE MÉTHODE

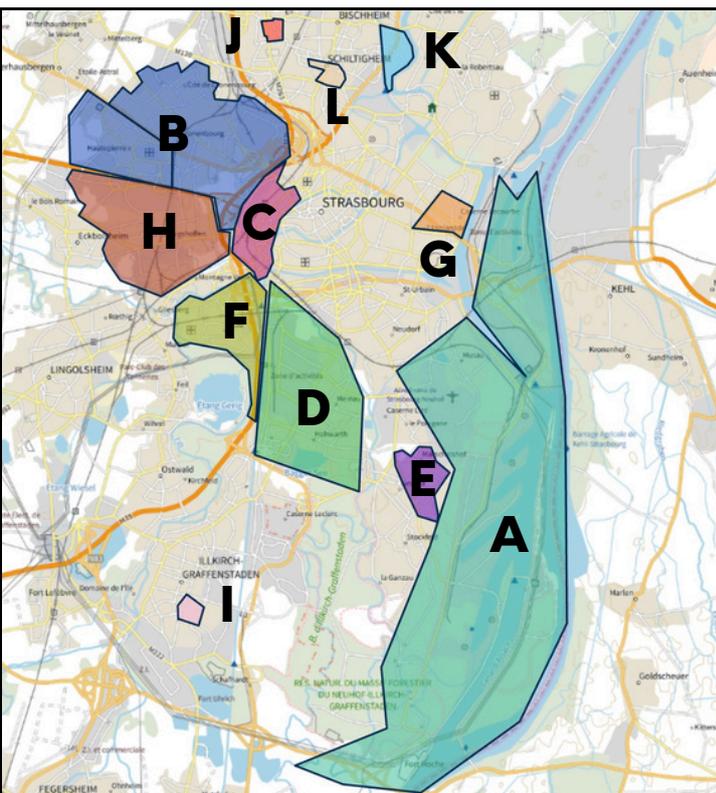


Le plan cible des **zones prioritaires** dans lesquelles se concentreront l'action des forces de sécurité, afin d'**augmenter leur efficacité dans leurs actions de protection, dissuasion et d'entrave.**

L'ensemble des acteurs du **continuum de sécurité** ont été consultés pour alimenter le diagnostic et les axes de réponses opérationnelles :

- forces de sécurité intérieure
- autorité judiciaire
- élus des principales communes du département
- services de l'Éducation nationale
- Compagnie des Transports Strasbourgeois
- représentants des commerçants
- bailleurs sociaux

UN DIAGNOSTIC



Carte des secteurs prioritaires en zone police

La consultation a permis de définir des secteurs prioritaires :

En **ZONE POLICE** : Port du Rhin (A), Hautepierre-Cronenbourg (B), Faubourg National-quartier gare (C), Meinau (D), Neuhof (E), Elsau (F), Vauban (G) et Koenigshoffen (H) à Strasbourg, Libermann (I) à Illkirch, Ecrivains (J), Marais (K) et Centre (L) à Schiltigheim.

La police nationale identifie en particulier 3 secteurs : Port du Rhin (A), Hautepierre-Cronenbourg (B) et Faubourg National-quartier gare (C).

Les principaux facteurs d'insécurité identifiés en **zone police** sont les **trafics** (stupéfiants, médicaments psychotropes et cigarettes), les **rodéos**, les **occupations de halls d'immeubles ou du domaine public**, les **phénomènes de stagnation de groupes** et les **rixes**.

En **ZONE GENDARMERIE** : espace rhénan Nord-Sud le long des axes routiers structurants, les abords de l'Eurométropole de Strasbourg, plaine du Ried, couloir viticole entre Molsheim, Obernai et Sélestat, secteur de Saverne

Les principaux facteurs d'insécurité identifiés en zone gendarmerie sont les atteintes aux biens (cambriolages), le trafic de stupéfiants, les atteintes volontaires à l'intégrité physique, les violences intrafamiliales et les installations illicites sur les espaces publics.



3 AXES DE RÉPONSES OPÉRATIONNELLES

Le plan décline des actions opérationnelles des forces de sécurité intérieure ainsi que des mesures administratives de prévention ou d'entrave. Il recense les bonnes pratiques mises en œuvre et vise à rendre les citoyens davantage acteurs de leur sécurité.



1 Ciblage des actions et des moyens des forces de sécurité intérieure sur les zones prioritaires

ZONE POLICE

- Opérations renforcées sur la voie publique, ciblés notamment sur les stupéfiants, les transports en commun, la délinquance transfrontalière et les contrôles routiers
- Suivi attentif des attentes des acteurs concernés
- Renforcement des mesures de police judiciaire

ZONE GENDARMERIE

- Lutte accentuée contre les différentes formes de criminalité organisée
- Renforcement des contrôles des voies et moyens de communication
- Action de prévention (violences intrafamiliales, cybersécurité...)

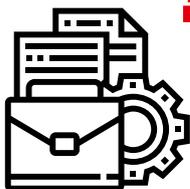
2 Renforcement des actions de prévention partenariale autour des structures existantes ou à développer

Groupes de partenariats opérationnels, conseils locaux et intercommunaux de sécurité et de prévention de la délinquance, contrats de sécurité intégrée, conventions avec les acteurs privés, notamment les bailleurs sociaux et les commerçants,...



3 Déploiement de mesures administratives de lutte contre la délinquance

- Surveillance par drones pour prévenir les cambriolages,
- généralisation du contrôle médical d'aptitude à la conduite pour les usagers de stupéfiants,
- procédures de retrait du titre de séjour pour les étrangers auteurs de troubles à l'ordre public
- déclenchement des procédures d'éloignement pour les étrangers en situation irrégulière sortant de détention
- lutte contre la fraude et fermeture administrative de commerces
- Repérage précoce des addictions





LE SUIVI DES RÉSULTATS

Des échanges avec la population seront organisés autour des actions mises en place permettant une réactivité et une meilleure adaptation à la situation sur le terrain.

Ce plan vise à rendre plus visible **les résultats de l'activité de sécurité**. La communication sur les résultats obtenus sera renforcée tant à destination des partenaires que de la population dans une logique de redevabilité.



Le **bilan et les mesures d'actualisation** seront **discutées et arrêtées** avec le procureur de la République après consultation des élus locaux selon un **rythme annuel**.

L'ETAT S'ENGAGE AU PLUS PROCHE DE VOUS



@PrefetGrandEstBasRhin



@Prefet67



@Préfecture de la région Grand Est, préfecture du Bas-Rhin

CONTACT

Préfecture de la région Grand-Est et du Bas-Rhin
Service de la communication interministérielle
pref-communication@bas-rhin.gouv.fr
03 88 21 68 77